

Service Médical Interentreprises du Travail
2, rue Martial DANTON-Normandie
98800 NOUMEA CEDEX
Tél. 352 352// Fax : 352 350.

Nouméa , le 25 juin 2015

Médecin du Travail

A l'attention de :

Bureau de l'Environnement Industriels et des ICPE.
Direction de l'Environnement
Province Sud

PROVINCE SUD	ARRIVÉ LE : 29 JUIN 2015									
direction de	N° 18146									
l'environnement	Dir.	CE	CM	CE	SGM	SAF	SICIE	SCBT	PPRB	PZF
AFFECTÉ							✓			
COPIE										
OBSERVATIONS	SM → BICPE → 06/07 → AR									

Objet : avis de la médecine du travail sur le dossier ICPE pour SARL repos des lacs (incinérateur de cadavres d'animaux de compagnie).
Votre Réf. : N°9226/DENV/SPPR du 14 avril 2015

Madame,

Nous n'avons rien à rajouter concernant l'évaluation des risques professionnels des personnels amenés à travailler sur le site pré-cité .
Cordialement.

Nouméa, le 14 AVR. 2015

DIRECTION DE
L'ENVIRONNEMENT

Service de la Prévention des
Pollutions et des Risques

Bureau de l'Environnement
Industriel et des
Installations Classées
pour la Protection
de l'Environnement

6 route des artifices
BP L1
98849 Nouméa Cedex

BORDEREAU DE PIÈCES ADRESSE A :

DESTINATAIRES IN FINE

04660/00
selon dossier
Repos des lacs
Païta
35.10.15

COURRIER ARRIVÉ LE :

20 AVR. 2015

SMIT

Objet : demande d'autorisation d'exploiter, par la SARL Repos des lacs, un incinérateur de cadavres d'animaux de compagnie, commune de Païta

N°9226/DENV/SPPR

Nombre de pièces	Sommaire	Observations
1 ampliation	arrêté n° 963-2015/ARR/DENV du 13 AVR. 2015	<p>En vous remerciant de bien vouloir nous transmettre votre avis</p> <p><u>à compter du 9 juin 2015</u></p> <p><u>et au plus tard le 8 juillet 2015</u></p>
1 exemplaire numérique	dossier de demande reçu le 24 février 2012 et complété le 16 décembre 2013	

la directrice de l'environnement par intérim

Destinataires :

- DASS NC
- DTE
- DFA
- SMIT

- Direction de la sécurité civile et de la gestion des risques
- Association Scal'air
- Sapeurs-pompiers de Païta
- DDR